



LE CIRCUIT



Rochers de Vignage
(forêt d'Écouves), à 13 km au nord
d'Alençon par la D26



BON À SAVOIR

LA CROIX MADAME (LE ROCHER DU VIGNAGE)

Forêt d'Écouves - Pays d'Alençon

Circuit extrait du topoguide «L'Orne à Pied»

Vous êtes ici dans une des plus belles parties de la forêt d'Écouves : une nature splendide où se côtoient verdure, roches et cours d'eau.



FAUNE ET FLORE

LES GRANDS ANIMAUX

Le cerf, le chevreuil et le sanglier sont les plus grands hôtes d'Écouves. La superficie importante du massif offre l'espace indispensable à leur développement. La période du brame est sans doute l'un des moments les plus appréciés des amis de la nature. La forêt est aussi un espace qui doit concilier les besoins économiques (production de bois), les besoins sociaux (accueil du public) et les besoins de la faune. La chasse est donc nécessaire à la régulation de ces grands animaux susceptibles, en cas de surpopulation, de mettre en péril l'effort des sylviculteurs et des agriculteurs alentour. Elle se pratique à courre pour le cerf d'octobre à mars, et à tir pour le chevreuil, le sanglier et le petit gibier.

INFORMATIONS PRATIQUES

Km Longueur : 13 km

Difficulté : Moyen

Temps : 3h15

D **Départ** :
Carrefour des Rochers-du-Vignage
Longitude : 0.062521
Latitude : 48.511516

P **Parking** : Bordure de la route
forestière du Vignage, à 200 m
du point de départ

Altitude min : 201 m

Altitude max : 409 m

À VOIR EN CHEMIN

En chemin :

- Séquoia sculpté au carrefour du Chêne-au-Verdier
- Nécropole de la 2ème D.B.
- Parcours santé
- Espèces floristiques d'intérêt (osmonde royage, bruyère cendrée, bruyère à quatre angles, drosera rotundifolia)
- Bornes de granite
- Pierre tombale du 8 mars 1962

Dans la région :

- Alençon : musée des Beaux-Arts et de la Dentelle, Maison de la famille Martin.
- Sées : Cathédrale, musée d'Art religieux

La Croix-Madame (Rocher du Vignage)

Forêt d'Écouves - Pays d'Alençon

LE PARCOURS

1 Du panneau de départ, au carrefour des Rochers-du-Vignages, emprunter vers le sud la route forestière du Vignage sur 200m.

> Possibilité de voir la nécropole de la 2ème D.B., à 400 m : avant la barrière ONF, suivre la route qui descend à gauche.

Avant la barrière ONF, monter par le chemin empierré en sous-bois à droite jusqu'au carrefour, à la limite des parcelles 289 et 288 (rocher à droite). Tourner à droite et arriver à un croisement. Virer à gauche.

2 A la jonction avec la variante, poursuivre tout droit et rejoindre le carrefour du Chêne-au-Verdier.

3 Prendre le premier chemin empierré, à gauche de l'arbre sculpté, sur 1,8 km, puis le sentier caillouteux à droite et gagner le carrefour de la Croix-Madame.

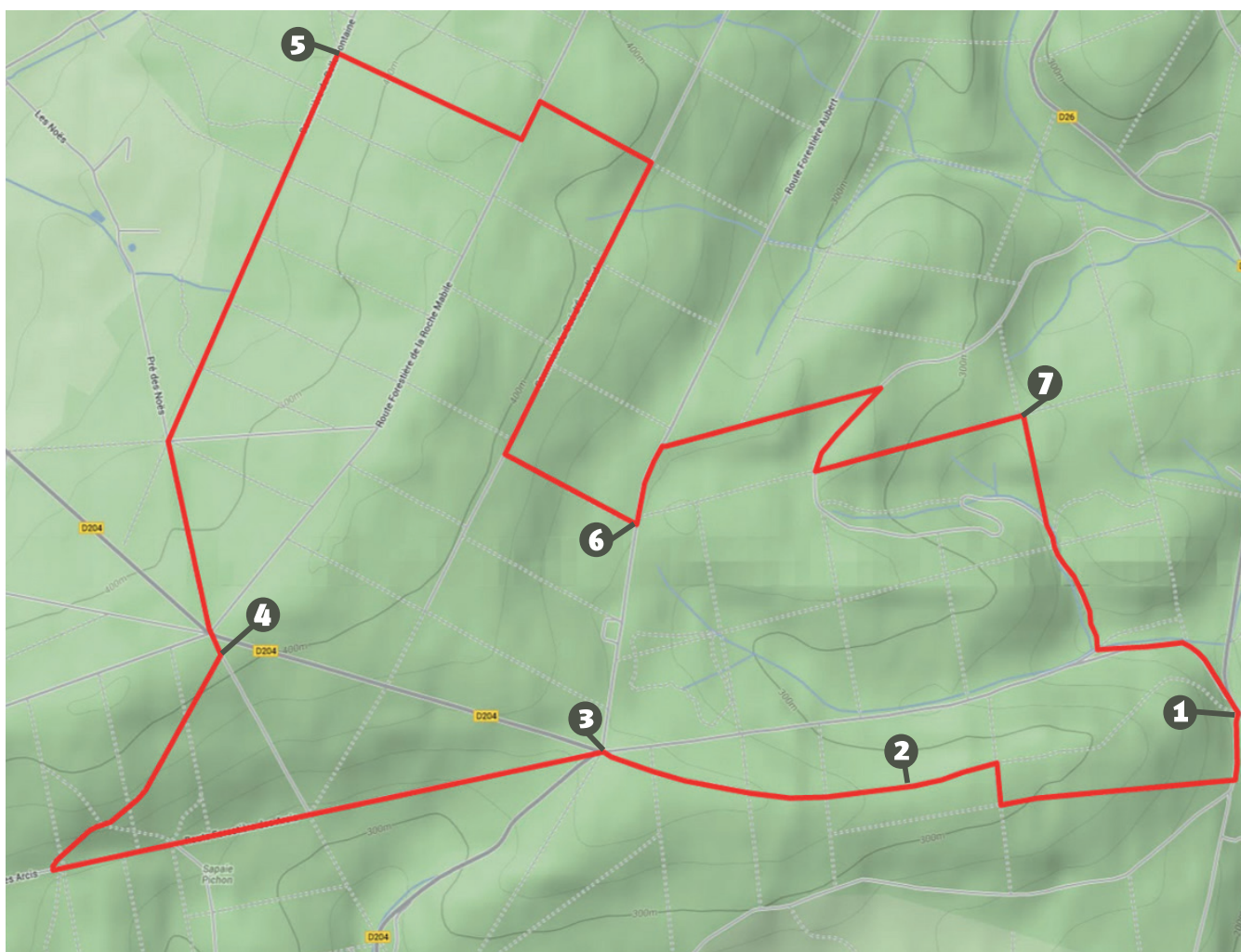
4 Continuer par le chemin en face, entre les parcelles 408 et 409. Au carrefour Cécile, emprunter le deuxième chemin empierré à droite (nord-est) sur 1,5 km.

5 S'engager à droite sur le chemin caillouteux. Prendre la route à gauche, puis le premier chemin à droite et encore le chemin à droite sur 1,8 km. descendre à gauche, puis emprunter la route forestière d'Aubert à gauche sur 20 m.

> Variante (circuit de 12 km ; balisage jaune) : prendre le premier sentier à droite sur 150 m, puis obliquer à droite ; emprunter la route forestière des Gateys à gauche sur 20 m, puis grimper à droite pour retrouver l'itinéraire de l'aller (repère **2**).

6 Poursuivre par la route sur 300 m et prendre le sentier à droite. Emprunter le chemin empierré à droite sur 300 m, puis le chemin à gauche sur 750 m.

7 Tourner à droite, franchir le ruisseau et poursuivre à gauche par le chemin empierré. Juste avant la route, emprunter la ligne à gauche et rejoindre le point de départ.



Difficultés :

- Traversées de routes
- Zone de chasse (se renseigner auprès de l'ONF ou en mairie)



Balisage : Suivre le circuit n°18

- 1 à 4 > jaune
- 4 à 5 > blanc - rouge
- 5 à 1 > jaune

L'Orne
en Normandie

Tourisme 61
Conseil départemental de l'Orne
Tél. : 02 33 28 88 71
tourisme61@orne.fr
www.ornetourisme.com
www.randonnee-normandie.com

Avancer, c'est notre nature